

Commission permanente du 17 novembre 2017

Plan d'urgence en faveur de l'agriculture : La Région engage près de 260 000 € pour soutenir 186 exploitations

Le Conseil régional du Grand Est, réuni en Commission permanente ce vendredi 17 novembre, sous la présidence de Jean Rottner, a voté près de 260 000 € pour soutenir 186 exploitations dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'urgence en faveur de l'agriculture.

Pour venir en aide aux agriculteurs, la Région Grand Est a voté en décembre 2016 un plan d'urgence en faveur de l'agriculture, doté de **5 millions d'euros**.

Cet engagement comporte trois objectifs :

- Le soutien au déploiement et à l'animation des cellules *Réagir* sur l'ensemble du territoire régional : ces cellules d'accompagnement, localisées au sein des chambres d'agriculture, sont chargées de suivre et d'accompagner les agriculteurs en situation de fragilité.
- Le financement de diagnostics et d'audits d'exploitation à large échelle pour les exploitations en grandes difficultés.
- **La prise en charge d'un tiers du coût de l'année blanche bancaire.**

A noter que le financement de diagnostics et d'audits d'exploitation comporte deux volets :

- L'aide au diagnostic d'orientation individualisé. Il sert de base à l'orientation de l'exploitant vers les outils d'accompagnement les plus adaptés à sa situation. La Région finance ainsi 50 % des dépenses éligibles engagées.
- L'aide à l'accompagnement stratégique de sortie de crise. Il s'agit d'un plan de réorientation du modèle économique et/ou du système d'exploitation, ou d'un plan Réagir plus ciblé sur la consolidation financière. L'aide régionale représente 80 % des dépenses engagées éligibles. Elle est plafonnée à 1 500 € par projet.

La Commission permanente de ce jour s'est prononcée sur des projets relevant des deux derniers objectifs. Ainsi, **26 386 €** ont été votés pour la réalisation de **31** diagnostics d'orientation et **17** prestations d'accompagnement stratégique. La Région a également attribué **233 554 €** à **138 exploitations agricoles** dans le cadre de la prise en charge d'une partie du financement d'une année blanche bancaire.

➤ **Focus sur le soutien à l'agriculture biologique**



La Région, le réseau des producteurs bio (Groupement départementaux d'Agriculteurs Biologiques et Groupement Régionaux d'Agriculteurs Biologiques), le réseau des Chambres d'agriculture, les services de l'Etat et les Agences de l'Eau présentes sur les territoires, ont mis en place dès 2015 des **plans Ambition Bio**. Ces plans prévoient des programmes d'actions 2015-2020 en faveur du développement de l'agriculture biologique et visent à **soutenir et à renforcer cette dynamique de progression de l'agriculture biologique.**

© Thierry Ryo/Adobestock

Six axes stratégiques y sont mis en avant :

- développer la production,
- structurer les filières,
- développer la consommation,
- renforcer la recherche,
- former les acteurs agricoles et agroalimentaires,
- adapter la réglementation.

Dans le cadre des plans Ambition Bio, pour l'année 2017, **12** structures d'animation régionale et départementale dans le domaine de l'agriculture biologique ont été bénéficiaires d'un soutien régional à hauteur de **554 186 €**.

La volonté de la Région Grand Est est aujourd'hui de travailler les enjeux et les objectifs du développement de l'agriculture biologique pour 2018-2020, en lien avec l'Etat, qui doit abonder les fonds du second Pilier de la PAC, que gèrent les Régions. Le but est de déployer l'animation à l'échelle du Grand Est, en mettant l'accent sur le développement des filières dans le domaine de la transition agricole.



© Pascal Bodez - Région Grand Est

Les chiffres clés de l'agriculture du Grand Est

49 500 exploitations (~ 10 % des fermes françaises)

- 35 % en élevage
- 33 % en viticulture
- 29 % en grandes cultures

3 millions d'hectares (représentant 53 % du territoire)

- 33 % de terres arables
- 19 % de prairies
- 1 % de vignes.

2 042 entreprises agro-alimentaires (~10 % des entreprises agro-alimentaires françaises)

- 42 % en transformation de boissons
- 12 % en transformation de viandes.

75 200 emplois équivalents temps plein travaillant en agriculture

- 36 % en viticulture
- 36 % en élevage
- 22 % en grandes cultures.

36 600 emplois équivalents temps plein travaillant dans une entreprise agro-alimentaire

- 27 % en boissons
- 14 % en viandes
- 14 % en transformation de céréales
- 10,4 milliards d'euros de valeur ajoutée, dont 4,7 par l'agriculture
- 3,5 % de la valeur ajoutée régionale toutes productions
- 13,7 % de la valeur ajoutée agricole française, dont 5,7 par les industries agro-alimentaires
- 4,2 % de la valeur ajoutée régionale
- 13,2 % de la valeur ajoutée agro-alimentaire française.

5,5 milliards d'euros d'excédent commercial extérieur

- 17 % des exportations de la région
- 3,3 milliards d'euros en 2012 (sans compter les produits dérivés).